

Accord social « la Poste engagée avec les postiers » Résultats du diagnostic pour l'actualisation de la liste des fonctions pénibles

Commission Nationale santé sécurité au travail de La Poste

du 14 décembre 2021

- I. Objectifs du diagnostic et démarche
- II. Les fonctions diagnostiquées et les sites concernés :
- III. Les enseignements pour renforcer la prévention
- IV. Conclusions

Annexes :

- 1. Les Facteurs de risque et les seuils évalués
- 2. La démarche de diagnostic en établissement
- 3. Analyse des expositions compte tenu des actions de prévention

I. Objectif du diagnostic et démarche :

Un diagnostic de certaines fonctions recensées sur la liste de l'accord Un avenir pour chaque postier et reprises dans l'accord la Poste engagée avec les postiers a été réalisé.

La démarche de diagnostic a été présentée en CNSST de La Poste du 7 octobre et vient de se terminer :

- ✓ le diagnostic a été réalisé en établissements
- ✓ pour certaines fonctions sur lesquelles nous manquons d'information actualisée au regard des facteurs de risque à prendre en compte au titre de la pénibilité, notamment
 - La manutention manuelle
 - Les postures pénibles
- ✓ de façon pluridisciplinaire en associant Directeur de l'établissement, encadrement, collaborateurs occupant la fonction évaluée, préventeur, médecin du travail
- ✓ avec l'appui d'ergonomes du cabinet Solutions Productives
- ✓ en associant les CHSCT des établissements participant à la démarche

Annexe 1 : facteurs de risque et seuils de prévention

Annexe 2 : démarche de diagnostic en établissement

I. Objectif du diagnostic et démarche :

Pour chaque fonction concernée, ce diagnostic permet :

- ✓ d'analyser l'exposition aux risques de pénibilité,
 - au vu des seuils de prévention partagés avec les représentants du personnel et issus des normes AFNOR
 - compte-tenu des actions de prévention en place
- ✓ de partager et poursuivre les actions de prévention qui limitent les contraintes physiques et préviennent la pénibilité
- ✓ de partager les pistes d'amélioration à approfondir pour mieux prévenir les situations à risque identifiées
- ✓ pour gagner en efficacité dans la réduction des risques, les accidents de travail, maladies et inaptitudes liées aux contraintes physiques des métiers

Annexe 3 : analyse des expositions compte tenu des actions de prévention

II. Les fonctions diagnostiquées et les sites concernés :

Etablissements	Fonctions
PPDC Castres PPDC St Brieuc	. Responsable Opérationnel (RO ou « ROP ») . Responsable d'Equipe (RE) . Encadrant Courrier CCD (Collecte, Concentration et Départ) . Technicien S3C (Conseil Contrôle Client)
PIC de Lille PIC de Tours	. Technicien S3C (Conseil Contrôle Client)
Direction technique : Teams de Vannes et Brest PIC de Tours et Cestas Centre de services	. Techniciens de maintenance activités immobilier . Techniciens de maintenance activités infrastructures . Techniciens de maintenance activités MUP . Technicien de maintenance activités industrielles . Technicien de maintenance en centre de services (téléopérateurs)
DSEM ATM de Marseille CF de Marseille	. Technicien de maintenance / Technicien SI intervenant en bureau de poste ou chez des partenaires . Technicien de maintenance / Technicien SI intervenant sur des sites tertiaires
PFC de Douvrin PFC Côte d'Azur	. Responsable Equipe Traitement . Technicien de maintenance
PFC de Mer PFC de Toulouse	. Chef d'équipe . Responsable Opérationnel (RO ou « ROP »)
ACP Garonor ACP Herblay	. Responsable d'équipe
DRT - Agence de Gonesse (IDF)	. Conducteur livreur / Conducteur routier
Phil@poste : Boulazac	. Artisan Imprimeur & Maître Imprimeur . Agent de vérification . Pilote Préparation finition

Etablissements	Fonctions
CF Orléans	. Gestionnaire documents chèques . Gestionnaire appui production
Centre des paiements - Limoges	. Gestionnaire appui production
CF de Marseille - Service Archives	. Gestionnaire documentaire bancaire . Gestionnaire appui production

III. Les enseignements pour renforcer la prévention

Agir sur l'organisation du travail : exemples

En PPDC

Encadrant courrier CCD

- Prendre en compte dans l'organisation du travail le temps nécessaire pour que le hayon d'un camion soit aligné au niveau du quai, pour éviter de devoir manipuler les structures sur un hayon en pente, ce qui génère un effort musculaire plus important, et un risque d'écrasement
- Alternier sur la même journée l'activité de soutien à l'équipe pour le déchargement et le chargement du camion, la ventilation des structures, avec le travail administratif

Technicien S3C PPDC

- Alternier sur la même journée le travail de contrôle du courrier industriel (réception des structures, ventilation) et le travail de facturation, pour limiter les manutentions manuelles de charge et les postures contraignantes liées à la manipulation des chariots, baks et ké7
- En amont de la PPDC, charger le plus possible les CE30 de façon homogène pour limiter le travail de ventilation du technicien S3C : quand les CE30 sont chargés de façon homogène pour la PIC il n'a pas besoin de manipuler les baks et Ké7

En ACP :

Responsable d'équipe

- Remonter à la PFC les problèmes de qualité du chargement des remorques ou l'absence de rideau qui peuvent provoquer des chutes de colis lorsque les postiers ouvrent la porte pour décharger le camion

III. Les enseignements pour renforcer la prévention

Agir sur l'organisation du travail : exemples

En PIC

Technicien S3C

- Poursuivre la rotation sur les chantiers pour alterner :
 - les activités impliquant de la manutention : prise en charge des dépôts, tri préparatoire, déplacement des structures, manutention pour le flashage du courrier industriel, ventilation
 - les activités administratives : accueil et conseil client pour évaluer leurs besoins, constitution des dossiers, gestion des dossiers machines à affranchir, alimentation des SI , traitement des réclamations.
- Réimplanter les balances dans l'espace de travail pour limiter les déplacements réalisés en portant les Ké7

Direction Régionale des Transports

Conducteur livreur / conducteur routier

- Améliorer la procédure de traitement des hayons défectueux pour limiter les efforts de manutention supplémentaires en chargeant les structures

Direction Technique

Technicien de maintenance

- Réaliser à deux certaines opérations pour limiter le port de charge : manipulation du matériel informatique lors de son installation, changement de vérin sur CHM...

III. Les enseignements pour renforcer la prévention

Agir sur l'organisation du travail : exemples

DSEM

Technicien SI :

- Manipuler à deux les serveurs, les imprimantes, pour réduire l'effort de manutention lors de leur installation
- Demander aux postiers de libérer l'espace en dessous et autour de leur poste de travail en amont de l'intervention : cela permettra d'accéder au plancher technique ou de réaliser les branchements plus facilement.
- Réserver une place de parking à proximité du bureau de poste lors de l'intervention pour limiter l'effort de manutention entre le véhicule et l'espace où il intervient
- Intégrer les besoins de maintenance et d'accès dans les projets de conception et d'aménagement des bureaux de poste

Centre Financier

Gestionnaire Documentaire bancaires en service archivage

- Organiser la rotation entre les activités dans l'entrepôt et les activités administratives, pour limiter les postures contraignantes liées au classement ou à la recherche de documents bancaires sur les rayonnages hauts et bas

Gestionnaire Documents chèques – activité d'archivage

- Favoriser le travail en binôme et ainsi limiter la charge à soulever
- Vérifier s'il est nécessaire d'assurer une triple protection de l'envoi (cerclage + bac gris + filmage), pour limiter la manutention
- Etudier la possibilité de déplacer la liasseuse près du rayonnage pour éviter le transfert sur les CE30
- Anticiper la mise à disposition en nombre suffisant de structures, afin d'éviter de chercher des structures et de les vider

III. Les enseignements pour renforcer la prévention

Agir sur l'équipement de travail : exemples

PPDC

Responsable d'équipe

- Pour limiter les positions penchées en avant, lors du flashage arrivée des colis au fond du CP :
 - Rappeler la consigne d'ouvrir entièrement le ventail bas du CP pour vider le fond des CP
 - Etudier la possibilité de flasher les colis au niveau du chariot à fond mobile

Technicien S3C

- Pour limiter les efforts musculaires et prévenir le risque de heurts, poursuivre le suivi de l'état des chariots et le retrait des chariots dont les freins / le roulage sont défectueux

III. Les enseignements pour renforcer la prévention

Agir sur l'équipement de travail : exemples

DSEM

Technicien de maintenance / techniciens SI

- Equiper les techniciens qui interviennent en bureau de poste de diables pliants et / ou de matériel adapté de type monte escalier pour limiter l'effort musculaire et le risque de chute lors du transfert de matériel entre le lieu d'intervention et le véhicule.
- Tester l'utilisation de gilets d'aide à la manutention : vérifier la pertinence de ce système au regard de l'activité et de la fréquence de manutention

Direction Technique

Technicien de maintenance

- Utiliser des genouillères ou des pantalons avec insert de mousse au niveau des genoux lors des intervention sur machine de tri

Centre Financier

Gestionnaire Documentaire bancaire en service archivage

- Utiliser une plateforme mobile pour accéder aux niveaux hauts, et un élévateur de colis pour monter ou descendre les dossiers crédits lourds et volumineux
- Tester des petits tapis de sol pour s'agenouiller en rangeant les dossiers sur les niveaux bas

Gestionnaire documents chèques

- Améliorer le matériel d'aide à la manutention avec des chariots à fond mobile pour l'activité d'archivage, plutôt que des CE30

IV. Conclusions

Ces actions / pistes portent sur l'organisation du travail et sur l'équipement des postiers

Elles sont indispensables en complément des actions de formation aux risques liés à la manutention manuelle et aux postures de travail :

- ✓ Les formations « Prise en main de manutention manuelle » et « ARMMPP » seront poursuivies dans les établissements courrier colis
- ✓ Une nouvelle formation sera mise en place début 2022 pour les préventeurs qui interviennent dans les bureaux de poste et les services exposés au risque manutention en services tertiaires.

Concernant les établissements qui ont participé au diagnostic :

- ✓ L'analyse des expositions, tenant compte des actions de prévention en place, et les pistes d'amélioration ont été partagés en groupe projet local, pour décider des nouvelles mesures à prendre pour renforcer la prévention.
- ✓ Les résultats du diagnostic et les nouvelles mesures de prévention seront partagés en CHSCT

Au niveau national

- ✓ Ces actions / pistes d'amélioration seront partagées en CNSST de Branche
- ✓ Elles seront diffusées aux autres établissements, aux services de santé au travail et à la filière prévention, pour accélérer leur déploiement

Les travaux se poursuivent pour :

- ✓ actualiser la liste des fonctions pénibles
- ✓ évaluer les impacts sur le nombre de jours de repos supplémentaires des personnes de plus de 55 ans occupant une fonction de la liste actuelle, dont la pénibilité n'a pas été confirmée par le diagnostic

ANNEXES

Annexe 1

Les facteurs de risque et les seuils évalués

Les seuils utilisés en 2011 sont toujours pertinents pour la prévention :

- De nouvelles définitions et de nouveaux seuils réglementaires ont été définis depuis 2015 dans le cadre de la mise en œuvre du C3P (compte personnel de prévention de la pénibilité) puis du C2P (compte professionnel de prévention)
- Ces seuils de 2015 sont plus restrictifs : les expositions déclarées en 2020 par La Poste sont liées uniquement au travail de nuit
- Pour la manutention manuelle, la Poste a retenu la norme AFNOR car elle permet de prendre en compte les conditions dans lesquelles la manutention est réalisée (la durée pendant laquelle la personne effectue de la manutention, les postures qu'elle adopte pour le faire, la distance parcourue, l'équipement utilisé et l'environnement de travail).

Facteurs de risques professionnels	Définition / seuils
Manutentions manuelles de charges définies à l'article R. 4541-2	Définition (Art. R.4541-2 du code du travail) : toute opération de transport ou de soutien d'une charge, dont le levage, la pose, la poussée, la traction, le port ou le déplacement, qui exige l'effort physique d'un ou de plusieurs travailleurs. Seuils retenus : les Valeurs maximales acceptables de la norme NF X 35-109 pour le tonnage transporté en fonction de la durée et du pousser-tirer en fonction de la fréquence des actions
Postures pénibles définies comme positions forcées des articulations	Définition : Les postures pénibles sont définies comme les positions forcées des articulations, il s'agit de respecter des recommandations quant aux amplitudes articulaires de confort au niveau des différentes articulations : cou, épaule, poignet mais aussi dos, cheville, genou. ➤ Les postures bras sans appui, posture penché en avant prolongé, posture main au-dessus de la tête, posture statique prolongée. Seuil retenu: les postures ci-dessus maintenues plus de 1h/ jour et tous les jours

La démarche de diagnostic en établissement

Préparation de l'intervention
en territoire

- Réunion du groupe projet local associant le directeur d'établissement, le préventeur, le médecin du travail, le RQVT, l'ergonome pour définir les conditions d'intervention
- Visite de l'établissement par l'ergonome et entretiens avec 2 ou 3 postiers par poste à évaluer et un manager.
- Communication des informations permettant à l'ergonome de comprendre les conditions d'exercice de l'activité
- Information du CHSCT en amont du diagnostic

Intervention
en territoire

- Observation de l'activité du poste à évaluer par l'ergonome / le préventeur
- Réalisation d'entretiens terrain par l'ergonome / le préventeur et debriefing avec le collaborateur et l'encadrement
- Analyse de l'exposition au risque au vu du seuil à évaluer et compte-tenu des actions de prévention en place

Restitution
en territoire

- Présentation des résultats au groupe projet local et échange sur les pistes d'amélioration qui seront à approfondir au niveau de l'établissement
- Partage des résultats et des pistes d'amélioration en CHSCT local : à partir de **novembre 2021**

Annexe 3 : Analyse des expositions compte-tenu des actions de prévention

Branche Grand Public et Numérique : Philaposte

Fonction	Activité	Résultat du diagnostic au regard des seuils de pénibilité (Manutentions manuelles : Valeurs maximales acceptables de tonnage et de forces - Norme AFNOR X35-109 Postures pénibles maintenues plus d'1 par jour et tous les jours)
Technicien de maintenance	Maintenance préventive et curative . des équipements et machines du site de Boulazac . du bâtiment (éclairage, système d'aspiration, mobilier...)	L'activité est très variée et imprévisible sur la partie curative Selon les vacations, les jours et les activités réalisées, l'exposition des techniciens aux postures pénibles peut être supérieure ou inférieure à 1h/jour Exposition aux manutentions inférieure aux seuils
Agent de vérification	Vérification de produits (timbres, passeports...), comptage de timbres et regroupement en pochettes...	Exposition aux manutentions et aux postures pénibles inférieure aux seuils
Maitre imprimeur Artisan imprimeur	Assure la production en pilotant les machines d'impression	Exposition au bruit à un niveau supérieur à 80dB sur 8h (des protecteurs auditifs sont mis à disposition des agents) Exposition aux manutentions et aux postures pénibles inférieure aux seuils
Pilote préparation finition Activités Façonnage et Conditionnement	. Façonnage : réalisation du massicotage des produits imprimés, préparation de feuilles pour les ateliers d'impression, vérification de la qualité du massicotage et cerclage des produits . Conditionnement : pilotage de machines de conditionnement (façonnage en lots), puis conditionnement pour l'expédition	. Façonnage : . Exposition aux postures pénibles supérieure au seuil (plus de 1h tous les jours) . Exposition aux manutentions inférieure aux seuils. . Conditionnement : . Exposition au bruit supérieure au seuil de 80dB/8h (des protecteurs auditifs sont mis à disposition des agents) . Exposition aux manutentions et postures pénibles inférieure aux seuils
Pilote préparation finition Activité VAD et VDE	. 2 activités de préparation et d'expédition de commandes : . VAD (vente à distance) . VDE (vente à distance aux entreprises)	Exposition aux manutentions et aux postures pénibles inférieure aux seuils

Annexe 3 : Analyse des expositions compte-tenu des actions de prévention

Branche Services Courrier Colis : PDC & PPDC

Fonction	Activité	Résultat du diagnostic au regard des seuils de pénibilité (Manutentions manuelles : Valeurs maximales acceptables de tonnage et de forces - Norme AFNOR X35-109 Postures pénibles maintenues plus d'1 par jour et tous les jours)
Technicien S3C (Conseil Contrôle Client)	. Accueil et conseil aux clients, . Mise en place des contrats, . Prise en charge et contrôle des dépôts clients	La cellule S3C évaluée est représentative d'une cellule à forte activité (typologie des clients, volumes...) Exposition aux postures pénibles et à la manutention manuelle inférieure aux seuils
Responsable Opérationnel (RO ou « ROP »)	. 40 à 50% de management d'équipe de facteurs . 50 à 60% en appui à la production avec remplacement des facteurs absents	L'exposition aux manutentions et postures pénibles est inférieure aux seuils en travaux intérieurs. Les ROP remplacent à 50% du temps les facteurs absents et dans ce cas prennent en charge toute la tournée, et la fonction de facteur est reconnue comme pénible.
Responsable d'Equipe (RE)	. Management de plusieurs équipes . Pilotage de l'activité	Exposition aux manutentions et postures pénibles inférieure aux seuils
Encadrant Courrier Collecte, Concentration, Départ (CCD)	. Management d'équipe . Gestion logistique des flux Collecte / Concentration / Départ	Exposition aux manutentions et postures pénibles inférieure aux seuils

Annexe 3 : Analyse des expositions compte-tenu des actions de prévention

Branche Services Courrier Colis : BU Colis

Fonction	Activité	Résultat du diagnostic au regard des seuils de pénibilité (Manutentions manuelles : Valeurs maximales acceptables de tonnage et de forces - Norme AFNOR X35-109 Postures pénibles maintenues plus d'1 par jour et tous les jours)
ACP : Responsable d'Equipe (RE)	Management d'équipe, management de l'activité	La manutention de colis ou de structures est très ponctuelle et reste très inférieure aux seuils. Exposition aux postures pénibles inférieure au seuil
PFC : Responsable Opérationnel (RO ou « ROP »)	. Management des chefs d'équipe . Pilotage de la production en veillant à l'équilibre des flux entre les zones arrivée/trieur/départ . Reporting de l'activité journalière . Organisation de l'activité (peak-période, sous-traitants, gestion des aléas)	La manutention de colis ou de structures est très rare et reste très inférieure aux seuils. Exposition aux postures pénibles inférieure aux seuils
PFC : Chef d'équipe	. Management d'équipe . Organisation de la production sur son chantier . Suivi de l'activité et des indicateurs de production...	La manutention de colis ou de structures est très ponctuelle et reste très inférieure aux seuils. Exposition aux postures pénibles inférieure aux seuils
PFC : Responsable d'Equipe Traitement (RET)	.Management d'équipe .Contribution au pilotage de la production .Répartition des moyens en fonction du flux réel de la production .Formation des nouveaux personnels .Reporting de l'activité journalière	La manutention de colis ou de structures est très ponctuelle et reste très inférieure aux seuils. Exposition aux postures pénibles inférieure aux seuils

Annexe 3 : Analyse des expositions compte-tenu des actions de prévention

Branche Services Courrier Colis : Direction Technique

Fonction	Activité	Résultat du diagnostic au regard des seuils de pénibilité (Manutentions manuelles : Valeurs maximales acceptables de tonnage et de forces - Norme AFNOR X35-109 Postures pénibles maintenues plus d'1 par jour et tous les jours)
Technicien de maintenance en Centre de services	Support téléphonique	Exposition aux manutentions et aux postures pénibles inférieure aux seuils
Technicien de maintenance en PIC	Maintenance préventive et curative des équipements et machines de production en PIC (machines, convoyeurs...)	L'activité est très variée et imprévisible sur la partie curative Selon les vacations, les jours et les activités réalisées, l'exposition des techniciens aux postures pénibles peut être supérieure ou inférieure à 1h/jour Exposition aux manutentions inférieure aux seuils
Technicien de maintenance en service distribution Activité Infrastructure	Installation, suivi et contrôle : . d'installations infrastructures (informatiques, téléphonie, sûreté) . et d'équipements en PDC / PPDC (ex : casiers de tri), Télémaintenance Gestion du matériel et des informations	Exposition aux postures pénibles et à la manutention manuelle très inférieure aux seuils
Technicien de maintenance en service distribution Activité MUP (Mobilier Urbain postal)	Installation et maintenance du mobilier urbain postal sur la voie publique (boîtes aux lettres, boîtes jaunes, CIDEX...)	Exposition aux postures pénibles très proche d'1h/jour, avec dépassement possible Exposition aux manutentions manuelles inférieure aux seuils
Technicien de maintenance en service distribution Activité Immo	. Coordonne et contrôle les prestations de maintenance immobilière sous traitées, les travaux d'aménagement et/ou d'entretien, . Veille au respect de la réglementation et à la sécurité des occupants, du publics et des entreprises extérieures	Activité de bureau : 50% environ Déplacements sur site pour des contrôles ou du suivi de travaux : 50% Exposition aux manutentions et postures pénibles inférieure aux seuils

Annexe 3 : Analyse des expositions compte-tenu des actions de prévention

Branche Services Courrier Colis

Fonction	Activité	Résultat du diagnostic au regard des seuils de pénibilité (Manutentions manuelles : Valeurs maximales acceptables de tonnage et de forces - Norme AFNOR X35-109 Postures pénibles maintenues plus d'1 par jour et tous les jours)
Conducteur livreur/ conducteur routier Agence Transport	Conduite de camions Chargement/ déchargement de structures pour assurer la dispersion et la concentration de produits auprès de clients internes ou externes	Exposition aux manutentions et aux postures pénibles inférieure aux seuils
Technicien S3C DRLOI * - PIAC	. Accueil et conseil aux clients, . Mise en place des contrats, . Prise en charge et contrôle des dépôts clients	Diagnostic interne. Exposition aux postures pénibles supérieure à 1h/jour et tous les jours Expositions aux manutentions manuelles inférieure aux seuils
Technicien S3C DRLOI * - PIC	. Accueil et conseil aux clients, . Mise en place des contrats, . Prise en charge et contrôle des dépôts clients	Diagnostic interne. Exposition aux postures pénibles supérieure à 1h/jour et tous les jours Expositions aux manutentions manuelles inférieure aux seuils
		Exposition aux postures pénibles et à la manutention manuelle inférieure aux seuils
Technicien S3C DRIC - PIC	. Accueil et conseil aux clients, . Mise en place des contrats, . Prise en charge et contrôle des dépôts clients	Dans une des 2 PIC où a été réalisé le diagnostic, l'exposition aux postures pénibles et aux manutentions est inférieure aux seuils Dans l'autre PIC, l'exposition aux manutentions manuelles sur 1 des 3 chantiers évalués a fait l'objet d'une estimation. Le seuil est atteint dans certaines conditions (ex : lorsque les baks et Ké7 sont tous pleins et si l'agent réalise les 3 chantiers les plus exposants la même journée) Un diagnostic complémentaire doit être réalisé début 2022.

* Compléments sur les spécificités de l'activité de la DRLOI :

- Les contenants réceptionnés sont différents de ceux des PIC : arrivages et dépôts très disparates ; des palettes et des sacs en plus des Baks et Ke7 confectionnées dans des gabarits ne répondant pas toujours aux standard SST de La Poste.
- Le volume de produit à traiter est important et dans des formats très variés ; avec des objets dont les masses unitaires sont fréquemment élevées
- Par ailleurs, il s'agit d'un chantier où toutes les opérations sont réalisées à la main, il n'y a pas d'aide à la manutention comme c'est le cas par exemple pour les CP de petites marchandises qui sont vidés manuellement ou le sticking (les étiquettes sont collées une à une sur les petits paquets)

Annexe 3 : Analyse des expositions compte-tenu des actions de prévention

Services Financiers

Fonction	Activité	Résultat du diagnostic au regard des seuils de pénibilité (Manutentions manuelles : Valeurs maximales acceptables de tonnage et de forces - Norme AFNOR X35-109 Postures pénibles maintenues plus d'1 par jour et tous les jours)
Gestionnaire Documents Chèques en CF	Traitement des courriers des clients et des bureaux de poste, de leur arrivée à leur archivage ou destruction : ouverture et tri des courriers, numérisation, archivage, vidéocodage, destruction...	Exposition aux manutentions et postures pénibles inférieure aux seuils
Gestionnaire documentaire bancaire en CF	. Archivage des documents bancaires (entrée et classement dans les rayonnage) . Gestion des pièces archivées (transmission de pièces sur demande, destruction,...)	Diagnostic interne. Exposition aux postures pénibles supérieure à 1h/jour et tous les jours, principalement lors de l'activité de classement ou de recherche de pièces sur les rayonnages Exposition aux manutentions inférieure aux seuils
Gestionnaire Appui Production (GAP) en appui des Gestionnaires Documentaire Bancaire en CF	. Expert dans son domaine d'intervention . Appui aux collaborateurs : appui à la production . Participe à la professionnalisation des collaborateurs	Cette fonction est liée à l'activité qu'elle appuie et "hérite" de ses contraintes Expositions aux postures pénibles supérieure aux seuils Exposition aux manutentions inférieure aux seuils
Gestionnaire Appui Production (GAP) en appui sur les activités autres que Gestionnaire Documentaire Bancaire en CF	. Expert dans son domaine d'intervention . Appui aux collaborateurs : appui à la production . Participe à la professionnalisation des collaborateurs	Cette fonction est liée à l'activité qu'elle appuie et "hérite" de ses contraintes Exposition aux manutentions et postures pénibles inférieure aux seuils
Gestionnaire Appui Production (GAP) Direction des Moyens de 20 - Paiement	. Expert dans son domaine d'intervention . Appui aux collaborateurs : activité 100% tertiaire . Participe à la professionnalisation des collaborateurs	Activité 100% tertiaire Exposition aux manutentions et postures pénibles inférieure aux seuils

CI - Interne

Annexe 3 : Analyse des expositions compte-tenu des actions de prévention

Transverse : DSEM

Fonction	Activité	Résultat du diagnostic au regard des seuils de pénibilité (Manutentions manuelles : Valeurs maximales acceptables de tonnage et de forces - Norme AFNOR X35-109 Postures pénibles maintenues plus d'1 par jour et tous les jours)
Technicien de maintenance Technicien SI en Service Centre et Téléphonie	Support (téléphonique) de 1er niveau aux utilisateurs sur les équipements (matériels et logiciels) informatiques, téléphoniques, réseaux, sécurité...	Pas de diagnostic compte-tenu de l'activité 100% téléphonique (téléopérateurs) Pas d'exposition aux manutentions et aux postures pénibles
Technicien de maintenance Technicien SI intervention en bureaux de poste ou chez des partenaires	. Installation et maintenance des équipements réseau, sûreté, informatiques et des automates en bureaux de poste . Gestion des parcs de matériels.	Postures pénibles principalement liées à la maintenance des automates en bureaux de poste. Temps d'exposition très proche du seuil (1h par jour et tous les jours) avec un dépassement possible d'1 h par jour selon le type d'intervention
Conseiller support	. Activité de conseiller support 2ème niveau auprès des techniciens SI : 1 sem/4 à 6 . Activité technicien SI en ATM, le reste du temps	Aucune exposition aux manutentions et aux postures pénibles sur la période où ils sont en support de 2ème niveau (activité de téléopérateur). Par conséquent, exposition aux manutentions et aux postures pénibles inférieure aux seuils sur l'ensemble de l'activité.
Technicien de maintenance Technicien SI intervention sur des sites tertiaires	. Installation et maintenance d'équipements (matériels et logiciels) informatiques, notamment bureautiques, téléphoniques, réseaux, sécurité...; . Support et conseils aux utilisateurs du SI.	L'exposition aux manutentions et aux postures pénibles est inférieure aux seuils